Bussière-Galant & St Nicolas Courbefy

Bulletin Municipal

Janvier N°30
2023

SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - p. 3 à 7

- Point budgétaire 2022 et perspectives 2023
- Zoom sur les opérations engagées
- Du côté des écoles

L'ESPACE HERMELINE - p. 8 - 9

- Bilan saison 2022
- Orientations 2023

PNR Périgord-Limousin - p. 10 à 12

- Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?
- Le Parc naturel régional Périgord-Limousin travaille actuellement à une candidature au label « Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) »

ACTUALITÉS de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Chalus - p. 13

- Nouveau moyen de communication communal et inter-communal : PANNEAUPOCKET

Bon à savoir - p. 13

- Tarifs communaux au 1er janvier 2023

VIE ASSOCIATIVE - p. 14 - 15

- ASSTRAFER : petit chemin de fer des Ribieres
- Amicale Scolaire Bussiéroise
- XV des Feuillardiers (X des BBG)

MANIFESTATIONS COMMUNALES - p. 15

ÉTAT CIVIL - p. 16

LES VŒUX DU MAIRE - p. 16

Le MOT du Maire

Mesdames, Messieurs,

Depuis juin 2020, et arrivé presque à mi-mandat, nous essayons de gérer au mieux notre commune dans un contexte particulièrement instable et anxiogène. Alors que le pays fait face à une crise économique, due aux conséquences de la crise sanitaire et au retour de la guerre sur le sol européen, à une crise sociale et civique et à l'urgence écologique, la commune reste le premier échelon de proximité et d'actions au service de tous les citoyens.

J'aurai l'occasion de dresser un premier bilan des trois années passées, lors de notre cérémonie des vœux (qui n'a pas eu lieu depuis 2020) ; à laquelle j'ai le plaisir avec tout le conseil municipal, de vous inviter. Elle aura lieu le :

Dimanche 29 janvier, à partir de 11 heures, à la salle polyvalente.

Ce rassemblement se veut avant tout un moment de convivialité, un moment d'échange et de partage, dans le respect de nos différences et de toutes nos sensibilités. Face aux différentes crises que nous traversons depuis 2020, nous mesurons sans doute mieux aujourd'hui la fragilité de ce lien collectif qui fait le vivre et le faire ensemble.

En cette période où l'augmentation générale des prix continue de croître de manière durable, impactant largement le pouvoir d'achat de tout à un chacun, des efforts toujours plus importants nous sont demandés. Les collectivités n'échappent pas à la règle.

La capacité d'agir des communes est durement et durablement impactée par l'augmentation des coûts de l'énergie et des matériaux pesant sur les budgets locaux. Plus 20%, ainsi pour le marché de travaux de rénovation de l'école maternelle.

A cela s'ajoute, une complexité administrative toujours grandissante qui multiplie les procédures et protocoles divers et variés, les schémas directeurs, les injonctions contradictoires, les appels à projets et à manifestation d'intérêts !... Il devient urgent de simplifier le cadre juridique et financier régissant l'action des collectivités.

Nos marges de manœuvre sont de plus en plus réduites avec en résumé des dépenses qui augmentent, des ressources qui stagnent (dans le meilleur des cas) et sur lesquelles (en dépenses comme en recettes) nous avons de moins en moins de maîtrise.

Malgré ce contexte général qui ne facilite pas notre gestion au quotidien, nous nous efforçons de mettre en œuvre les projets que nous savons importants pour notre commune. Vous trouverez dans ce bulletin municipal le détail des opérations engagées qui visent d'abord à conforter l'attractivité et la dynamique de notre commune autour de trois priorités principales :

➜ **La préservation de l'environnement et de notre cadre de vie**. Cela se traduit concrètement par la préservation de la ressource en eau avec la réhabilitation des réseaux d'assainissement de la gare et du bourg. Ce chantier de 2,2M € est réalisé à 75%. C'est aussi un programme de maîtrise des coûts de l'énergie : nouvelle régulation de l'éclairage public, travaux d'isolation à l'école maternelle, évolution du mode de chauffage des bâtiments scolaires... C'est le partenariat engagé avec l'Office national des Forêts et le Parc naturel régional Périgord-Limousin pour la valorisation des anciens biens des sections.

➜ **Le maintien des services de proximité et l'attractivité de nos centre-bourgs** avec une opération importante de rénovation de l'église du bourg, l'effacement des réseaux dans nos agglomérations (Bourg de St-Nicolas-Courbefy ...), le projet de rénovation des trottoirs avenue de Limoges, la réflexion engagée pour la réhabilitation l'immeuble Desbordes et l'aménagement du quartier de la Gare (Bussière gare 2030)...

➜ **L'évolution de la participation des habitants et la solidarité entre toutes les générations**, sont fortement impactées par la crise sanitaire. L'année passée a été marquée par la reprise progressive des activités associatives que nous nous efforçons de soutenir dans la mesure de nos moyens. Nous savons toute la difficulté à renouveler les bénévoles à qui, je souhaite rendre un hommage particulier quelque que soit leur niveau de participation, ils contribuent à notre vie collective et donne du sens à notre engagement.

C'est enfin, **la poursuite du développement de l'Espace de loisirs Hermeline qui a connu en 2022 une très belle activité**. C'est le résultat de la démarche engagée depuis 2 ans pour optimiser et sécuriser l'organisation des différentes activités. Suite à l'étude réalisée en 2022, nous travaillons maintenant à un nouveau programme d'aménagement de notre site de loisirs.

Vous le voyez, toute l'équipe municipale reste mobilisée pour faire face aux aléas du quotidien et aux nouveaux défis qui s'annoncent. Que 2023 vous apporte, nous apporte la sagesse et la volonté d'un vivre ensemble plus harmonieux.

Je vous souhaite avec tous les membres du conseil municipal une **belle et heureuse année 2023**.

Le Maire, Emmanuel DEXET

Le MOT du MAIRE Délégué de Saint-Nicolas-Courbefy

Mesdames, Messieurs,

Que peut-on retenir de cette année 2022 ?

Les bouleversements qui se sont produits en début d'année, tels que la guerre aux portes de l'Europe ou la crise énergétique, pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises. Dans ce contexte d'incertitude, la flambée des prix, avec les réductions budgétaires qui impactent nos projets, nous oblige à une réorientation de notre investissement public.

Pourtant, vos élus de Saint-Nicolas Courbefy ne se découragent pas. Bien au contraire, notre volonté de réaliser les investissements et les chantiers nous poussent toujours vers l'avant. Et des chantiers, il n'en a pas manqué cette année sur notre territoire communal ! Deux chantiers importants ont cohabité durant cette fin d'année. D'une part, et de façon assez discrète, le réseau d'adduction d'eau potable desservant le secteur partant de Puychabrol jusqu'au carrefour de la route de Puy Besseau a été entièrement rénové. D'autre part, et de façon plus évidente, les travaux d'enfouissement du réseau électrique aérien dans le bourg devraient s'achever fin janvier 2023. Il faut ajouter à cette opération d'embellissement, l'installation de la fibre qui interviendra plutôt sur la deuxième partie de l'année. Enfin, l'auvent de l'église dans le bourg va faire l'objet d'une réfection au niveau de sa charpente qui a subi les outrages du temps.

Enfin, je ne voudrais pas m'adresser à vous sans évoquer le traditionnel repas des Aînés de Saint-Nicolas qui s'est déroulé le 3 décembre dernier et le lien social indispensable qu'il lui est associé. Au-delà de la qualité du repas servi, je souhaiterais retenir la joie des participants qui ont eu le plaisir de se retrouver et de partager un vrai moment de convivialité. D'ailleurs, le repas était largement terminé et personne n'osait quitter les lieux tant les convives étaient occupés à échanger avec leurs voisins de table.

Frédéric MOREAU
Maire-délégué de Saint-Nicolas-Courbefy

POINT BUDGÉTAIRE 2022 ET PERSPECTIVES 2023

Budget du Service Public Industriel et Commercial Hermeline

Une décision modificative en section de fonctionnement est nécessaire pour abonder à hauteur de 20 500 € les dépenses prévues aux chapitres des charges à caractère général (+ 5 000 €), des charges de personnel (+ 15 000 €), des autres charges de gestion courante (+ 100 €) et des charges exceptionnelles (+ 400 €). Pour assurer l'équilibre, une recette supplémentaire de 20 500 € sera inscrite au chapitre des prestations d'activités.
Le budget 2023 s'inscrira dans la continuité de 2022, il devrait bénéficier d'un excédent reporté d'environ 60 000 €.

Budget principal 2022

En dépenses de fonctionnement, le budget 2022 devrait se réaliser conformément aux prévisions hormis les charges de personnel (520 000 €) impactées par l'évolution du point d'indice de rémunération.
Les dépenses liées à l'énergie/combustibles/carburants devraient progresser de plus de 50% (140 000 € pour un réalisé 2021 d'environ 90 000 €).
L'organisation du trail a généré une dépense directe pour la commune d'environ 6 000 €.
Au final, des réajustements entre articles de dépenses seront nécessaires sans impacter le montant prévu à chaque chapitre. Ainsi, l'enveloppe affectée aux charges à caractère général et aux charges de gestion courante devrait être tenue.
Une décision modificative sera réalisée, afin d'abonder les charges de personnel à hauteur de 15 000 € pris sur le chapitre des dépenses imprévues.
S'agissant des recettes de fonctionnement, elles devraient se réaliser conformément au prévisionnel.
A noter, une majoration des droits de mutation (recette de 47 000 € notifiée contre 42 000 € prévus).

Pour les dépenses d'investissements, les opérations suivantes sont réalisées ou en cours :

- rénovation intérieure et extérieure de l'église,
- effacement des réseaux électriques et téléphone au bourg de St-Nicolas-Courbefy,
- programme biannuel d'entretien des routes communales,
- acquisition de nouveau matériel pour l'atelier municipal (Kubota...), et les cantines (Combiné cutter...) ;

Les opérations reportées sur 2023 sont les suivantes :

- réfection de la toiture de l'immeuble Desbordes,
- étude d'aménagement du quartier de la gare,
- mises aux normes électriques des bâtiments communaux,
- rénovation de l'école maternelle.

Le budget Assainissement

Il est marqué par l'engagement de la seconde phase du programme de réhabilitation des systèmes d'assainissement de la gare et du bourg pour un montant prévisionnel d'environ 1M€ avec :

- la mise en séparatif du secteur de la route de Puy Chabrol,
- la réhabilitation du réseau unitaire, route Richard Cœur de Lion,
- la mise en conformité des branchements des particuliers concernés,
- la construction de la nouvelle station de traitement de LESCURAS.

Il bénéficie d'un taux de subvention cumulé de 70% (État, Département, Agence de l'eau Adour Garonne).
D'ici la fin de l'année, près de 900 000 € devraient être engagés.
L'emprunt de 400 440 € négocié auprès de la Caisse d'Epargne (taux fixe de 1,15% pour une durée de 30 ans) a été libéré en octobre dernier.
Dans l'attente du versement des acomptes de subventions, il sera nécessaire de prolonger l'ouverture d'une ligne de trésorerie à ce jour d'un montant de 300 000 €.
Afin d'ajuster au plus près la redevance d'assainissement pour couvrir les annuités d'emprunt nécessaires à la réalisation de ce programme (environ 18 000 €/an), il a été décidé de porter au 1er janvier 2023 :

- la part fixe à 50 €,
- la part variable à 1,50 € /m³ jusqu'à 150m3 puis 0,75 €/m³.

Préparation du budget 2023

Compte tenu du contexte de crise énergétique et des incertitudes quant à l'évolution des dotations de l'Etat, la préparation du budget 2023 s'inscrira dans la continuité de 2022, afin de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement.
Le programme d'investissement sera centré sur l'achèvement des opérations en cours et bénéficiant d'un bon taux de subvention (70%). Il s'agit principalement :

- de la dernière phase de la **réhabilitation des systèmes d'assainissement** de la gare et du bourg :
  - transfert des effluents du réseau de la gare vers la nouvelle station (création réseau eaux usées réseau allée des Sapins,
  - fonçage sous la voie ferrée,
  - poste de refoulement à l'ancienne station de la gare...).
- du **programme de travaux d'économie de l'énergie à l'école maternelle** :
  - isolation thermique avec changement des menuiseries,
  - traitement de l'air,
  - réfection des façades.

Un programme de maîtrise des coûts de l'énergie sera également engagé avec :

- **Remplacements des lampes à sodium existantes** sur le réseau d'éclairage public (allée des tourterelles, route de la Coquille, allée du Puy) et des projecteurs du stade de Puy Chabrol. Le montant total de ces travaux est évalué à 65 000 € H.T subventionnés à 67% par le SEHV et le Département.
- **Réalisation d'études de faisabilité technique sur le changement de mode de chauffage**, fioul par des chaudières à granulés bois ou des pompes à chaleur, suite aux diagnostics énergétiques réalisés en 2021 par le SEHV sur les bâtiments communaux école maternelle, école primaire/garderie, mairie/logement.

Outre le report des opérations 2022 non achevées (effacement réseaux St Nicolas, réfection de la toiture de l'immeuble Desbordes, étude d'aménagement du quartier de la gare, mises aux normes électriques des bâtiments communaux), le renouvellement du matériel pour l'atelier municipal et les cantines sera également prévu.

Enfin, il a été procédé à l'**actualisation des tarifs de locations des salles municipales** à partir du 1er janvier 2023, les autres tarifs communaux resteront inchangés.

ZOOM SUR LES OPÉRATIONS ENGAGÉES

Travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissements du bourg et de la Gare

La réception des travaux de **réhabilitation du réseau d'eaux pluviales du bourg** (avenue Richard Cœur de Lion) a eu lieu fin octobre 2022.
Concernant, la **réhabilitation de la station du bourg**, en l'absence de foncier disponible pour permettre l'extension de la station comme prévu initialement, le cabinet d'études LARBRE Ingénierie va réétudier le dossier et les solutions envisageables au vu des travaux déjà réalisés.

Les travaux de la **station d'épuration à LESCURAS** se sont achevés avec sa mise en fonctionnement le 16 novembre 2022.
Une partie du réseau de la gare et du bourg est désormais raccordé à la nouvelle station de traitement.
L'effacement de la lagune sera réalisé à l'automne 2023 après l'expiration du délai réglementaire de traitement des boues. Une réception partielle aura lieu début janvier.

Ci-dessous un schéma explicatif du fonctionnement de la station.

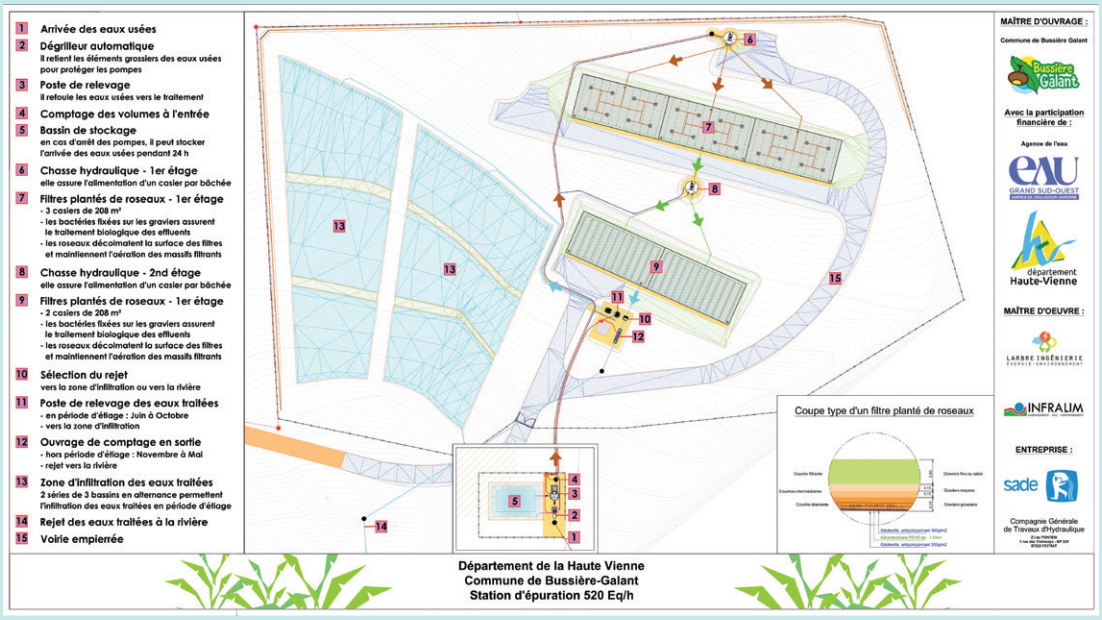

Enfin, **l'enquête publique pour la révision du zonage d'assainissement** de la commune (secteur du bourg et de la gare, villages de St-Nicolas-Courbefy et Brumas) s'est close au 14 octobre 2022. Le commissaire enquêteur désigné par la Tribunal administratif a rendu un avis favorable.
Le nouveau zonage est approuvé par délibération du conseil municipal et après publication par la Préfecture.
Les villages de Brumas et de St Nicolas relèvent désormais de Service Public d'Assainissement non Collectif.

Travaux de rénovation intérieure de l'église

Après la rénovation des façades extérieures de l'église en 2021, l'année 2022 a été marqué par la poursuite des travaux de rénovation intérieure à savoir :

- La réfection des peintures intérieures par l'entreprise BLANCHON.
- La mise aux normes de l'éclairage et du chauffage par l'entreprise DELESTRE.

La réception des travaux de rénovation intérieure de l'église a eu lieu le 29 juin dernier.
L'entreprise BLANCHON doit reprendre les deux autels en marbre du transept début 2023.
L'entreprise Kevin SLUSARCZYK doit changer la fenêtre de la sacristie.

D'autre part, le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) étudie un nouvel éclairage extérieur de l'église.

Les peintures intérieures rafraîchies de l'église du bourg de Bussière-Galant.

Appel d'offres pour la rénovation de l'école maternelle

Un **programme de travaux d'économie de l'énergie à l'école maternelle** sera lancé début 2023 concernant:

- l'isolation thermique avec changement des menuiseries,
- le traitement de l'air,
- la réfection des façades

Suite aux résultats de l'appel d'offre les travaux ont été attribué pour :

- Le lot « Menuiseries » à « Alibois »
- le lot « Ventilation » à l'entreprise SPIE de Feytiat,
- le lot « traitement des façades » à EDIFIANCE de Bussière-Galant.

Concernant le financement de cette opération, une demande de subvention DETR et DSIL sera déposée sur la base du montant total des travaux évalué à 238 000 € H.T, l'intervention de l'Etat est sollicitée à hauteur de 50% du coût H.T.
Une demande sera déposée auprès du département pour 30% du coût H.T.

Programme annuel d'entretien des routes communales 2021/2022

A titre de rappel, l'entreprise PIJASSOU TP a réalisé courant juin 2022, les travaux d'entretien des routes communales pour un montant total de 150 198 € H.T subventionné à 40% par le Département.
Les voies concernées sont :

- impasse des Papillons,
- routes du Mazet, de Joffreny,
- de Mandiéras,

- de Pérussas à la barrière d'Arsac,
- chemin des Ribières, routes de Combelevrault et des Petites Forêts (1ère section).

La réception de ce chantier a eu lieu le 23 novembre 2022.
Elle vient d'achever l'aménagement du parking de la maison médicale et la reprise des marquages de stationnement.

Effacement SEHV des réseaux électriques et téléphone St-Nicolas-Courbefy

Après l'avenue de la Route de Limoges (2,2 km) en 2021, un effacement de réseau a été programmé en 2022 pour une réalisation dans le bourg de St-Nicolas-Courbefy pour un montant de 37 000 €.
Il intégrera diverses opérations sur l'éclairage public (remplacement de mâts/lanternes ...).
Les travaux ayant débuté en septembre 2022 par la route communale des petites forêts se poursuivent dans le bourg.
Des réunions de chantier régulières sont prévues.

Démarche de maîtrise des coûts de l'énergie

La commune a décidé de s'engager à améliorer la qualité du ciel étoilé et de son environnement nocturne par l'application du plan de gestion de l'éclairage élaboré par le Parc naturel régional Périgord-Limousin.
Suite à la flambée des coûts de l'énergie, une rencontre a eu lieu avec le SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne) afin de **faire le point sur le mode de gestion de l'éclairage public et des sources d'économie potentielles.**
Les actions suivantes ont été proposées :

- **évolution de l'extinction nocturne du réseau d'éclairage public.** Actuellement, l'amplitude est de minuit à 5H. En application du plan de gestion de l'éclairage du PNR, mise en œuvre de l'extinction de 22h30 à 6H et la mise en place de détecteurs sur certains sites (salles polyvalentes, mairie...) sera proposée.
- **remplacements des lampes à sodium existantes** sur le réseau d'éclairage public (allée des tourterelles, route de la Coquille, allée du Puy) et des projecteurs du stade de Puychabrol. Le montant total de ces travaux est évalué à 65 000 € H.T subventionnés à 67% par le SEHV et le Département.
- suite aux diagnostics énergétiques réalisés en 2021 par le SEHV sur les bâtiments communaux école maternelle, école primaire/garderie, mairie/logement, **réalisation d'études de faisabilité technique sur le changement de mode de chauffage** fioul par des chaudières à granulés bois ou des pompes à chaleur.

Lancement de la Mission Bussière-Gare 2030

Suivant la dynamique engagée ces dernières années par les réflexions sur le devenir des espaces publiques et l'évolution du cœur communal formé par les deux têtes bourg et gare, la commune souhaite aujourd'hui entrer dans une phase plus opérationnelle.
Compte tenu du contexte global, ce travail doit nécessairement se faire en tenant compte des enjeux sociaux-économiques, environnementaux et humains
Afin de répondre à ce contexte particulier, suite aux résultats d'appel d'offres et audition des candidats, c'est le bureau d'étude Yocto Architecture (Les Cars, Mr Antonin BOYER) qui a été retenu.

Le travail d'analyse et de synthèse, impliquera progressivement tous les acteurs concernés, le conseil municipal et référents institutionnels lors des premières phases, aux habitants et acteurs associatifs et économiques lors des échanges concernant l'avenir des lieux et de la commune, visant à l'appropriation des enjeux et des orientations.

La mission repose sur une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la commune dans :

- La définition d'un projet pour Bussière-Gare centré autour de plusieurs thématiques
  - aménagements urbains et des espaces publics,
  - l'accessibilité aux commerces,
  - les équipements et les services,
  - l'habitat,
  - lien avec le bourg et l'Espace Hermeline.
- La priorisation des actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme,
- La mise en œuvre pré-opérationnelle de 2 à 4 actions prioritaires.

Le travail d'analyse et de synthèse, impliquera progressivement de façon interactive tous les acteurs concernés, le conseil municipal, habitants et acteurs associatifs et économiques lors des échanges concernant l'avenir des lieux et de la commune, visant à l'appropriation des enjeux et des orientations.

Une première phase d'analyse et de synthèse des données sera réalisée d'ici la fin de l'année. Ce diagnostic permettra d'élaborer plusieurs scénarii d'évolution.

Déroulé Estimatif de la mission :

Plusieurs étapes successives s'étaleront sur une durée totale de 12 mois, plus 6 mois éventuels (tranche optionnelle de l'appel d'offres).

Le travail a déjà commencé depuis octobre 2022.

Ainsi, la première phase « Analyse et Synthèse » se scinde en deux temps distincts. L'un a proprement parlé dédié à la compilation des travaux et leur synthèse, l'autre portant plutôt sur le choix d'un horizon à atteindre pour Bussière-Gare 2035 à travers l'élaboration de plusieurs scénarios prospectifs.

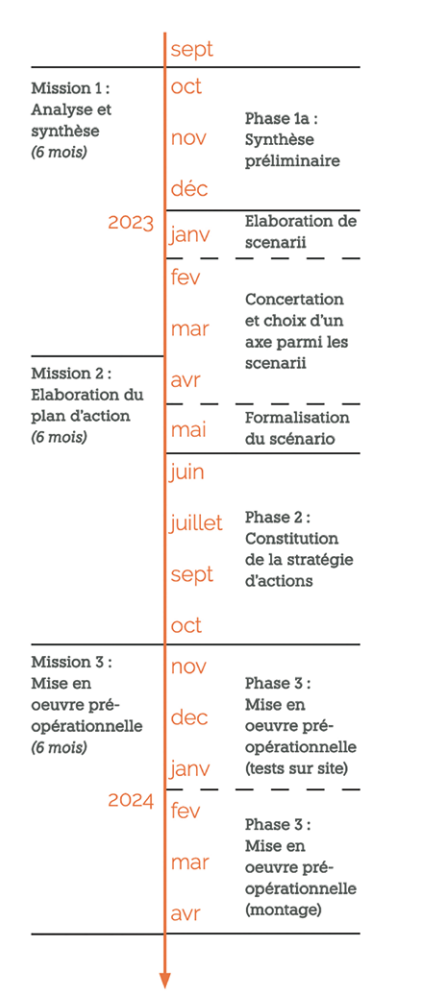

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

École primaire :

L'école élémentaire compte actuellement 52 élèves répartis de la façon suivante :
- CP/CE1/CE2 : 24 élèves (8 CP/9 CE1/7 CE2)
- CP/CM1/CM2 : 28 élèves (4 CP/13 CM1/11 CM2)

Les enseignantes :
Mme CESSAC : classe de CP/CE1/CE2 et directrice
Mme RIEU : classe de CP/CM1/CM2
Mme SERGENT : en charge de la classe de CP/CE1/CE2 chaque vendredi (décharge de temps partiel) et 12 lundis dans l'année (décharge de direction)

Les autres membres de la communauté éducative :
Mme MARIOU et Mme GLINEUR : AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)
M. MARCOLINI : service civique
Mme MORAIS : enseignante spécialisée de l'IRSA (pôle sensoriel du Limousin) qui intervient auprès d'une élève
Le réseau d'aide :
M. GABORIAU : psychologue scolaire

Actions en lien avec le projet d'école :

Volet 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves : améliorer les compétences des élèves	
Maîtrise de la langue	- mise en place de groupes de besoin pour les élèves de CE1/CE2
Mathématiques	- calcul mental ritualisé (séance quotidienne)
Éducation morale et civique	- pratique des messages clairs - projet danse en rapport avec le travail sur les émotions
Volet 2 : Les apprentissages et les parcours des élèves : favoriser la fluidité des parcours des élèves au sein d'une école inclusive	
Personnaliser les parcours scolaires des élèves selon leurs besoins	- travail en ceintures de compétences dans plusieurs matières - aide aux devoirs à partir de la rentrée de Toussaint
Renforcer la qualité de la vie scolaire	- poursuite de la mise en œuvre du dispositif pHARe (journée « Non au harcèlement » le 10 novembre) et du projet ambassadeurs - spectacle de Noël « Le voleur de Noël » le 05.12.2022
Volet 3 : Les parcours spécifiques	
Parcours d'éducation artistique et culturelle	- projet danse « Paroles en danse » avec Carole Desroches (travail coopératif des 2 classes) + spectacle « Le monde à l'envers » au CCM Jean Moulin le 20 janvier - 2 concerts JMF : le 22 novembre (jazz) et le 25 avril (musiques médiévale, baroque et contemporaine) - médiathèque 1 fois par mois
Parcours éducatif de santé	- quantité importante de matériel d'EPS proposé en récréation - atelier activité physique par M. Marcolini à certaines récréations
Parcours citoyen	- projet ambassadeurs (médiation par les pairs) - conseils d'élèves - mise en place du banc de l'amitié - utilisation des messages clairs
Éducation au développement durable	- poubelle de recyclage dans chaque classe - projet de recyclage des gourdes de compote - projet « Les explorateurs du parc » (la rivière) - projet avec l'espace Hermeline (ramassage des déchets le long de la voie du vélo rail + création de panneaux le long du circuit violet d'accrobranche)
Le développement des compétences numériques	- utilisation des tablettes par les élèves de CE1/CE2

Manifestations organisées par l'Amicale Scolaire :

- loto des écoles le dimanche 2 octobre 2022
- chasse aux fantômes le 22 octobre 2022
- marché de Noël le samedi 10 décembre 2022
- anniversaire des 30 ans de l'Association : date à définir
- rando gourmande : projet en réflexion
- vide grenier (Hermeline) le dimanche 14 mai 2023 (en partenariat avec 2 autres associations)
- Kermesse des écoles le 16 juin 2023

Il est à noter que l'Amicale Scolaire octroie 2 600 € pour l'année pour l'école élémentaire, soit 50 € par élève. Elle prendra également en charge le coût du vernis qui est à appliquer sur les fresques réalisées l'an dernier. Elle s'engage également à verser 150 € pour Noël et environ 300 € pour les cadeaux aux CM2 en fin d'année. Enfin, elle a constitué une enveloppe supplémentaire pour aider la mairie dans le financement des transports liés à nos sorties.
L'équipe enseignante remercie l'Amicale pour tout cela.

Animations scolaires :

Lundi 5 décembre, les élèves des 2 écoles, élémentaire et maternelle, ont assisté à un spectacle de Noël intitulé «Le voleur de Noël». Les marionnettes en matériaux de récupération ont beaucoup plu aux enfants qui ont bien rigolé. Le message donné par ce spectacle a donné matière à réfléchir aux enfants : Noël, ce ne sont pas les cadeaux. C'est le temps et l'amour partagé avec ceux que l'on aime.

Le spectacle de marionnettes a émerveillé tous les enfants des écoles.

Depuis la rentrée de Toussaint, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire sont intégré à un projet danse et bénéficient de séances avec Carole Desroches, professeur de danse à St Yrieix. A travers ce projet danse, les enfants travaillent à nouveau sur le thème de la lutte contre le harcèlement à l'école. Le fruit de leur labeur sera présenté à la salle des fêtes lors du spectacle de fin d'année le vendredi 16 juin.

Les élèves, autour de Carole DESROCHES se préparent pour le prochain spectacle de la fête des écoles

École maternelle :

Point sur la rentée 2023, à l'école maternelle :
23 élèves
Nouveau instituteur : Mr Sergent
2 AESH et 1 service civique.

Nouveautés de cette année : jeux de société (apprendre à perdre !), maths, attendre ...
une sortie une fois par mois :

- médiathèque avec prêt de livres
- espace Hermeline

En plus travail sur les insectes pour faire un hôtel à insectes.

Le père noël est passé par la maternelle !

Cette année le père noël est arrivé en tracteur pour livrer les cadeaux aux enfants de la maternelle, les rennes n'ont pas pu venir jusqu'à l'école faute de neige.
Il a distribué les cadeaux aux enfants sages, heureusement ils l'ont tous été !
Tous étaient émerveillés. Ils ont posé de nombreuses questions au père noël qui leur a promis de revenir l'année prochaine s'ils restaient sages.
Ensuite il est reparti avec le tracteur récupérer ses rennes et son traineau afin de continuer sa distribution.

Le père Noël remercie le propriétaire ou conducteur du tracteur de l'avoir dépanné !

Bilan saison 2022 et perspectives 2023

Une réunion spécifique de la commission s'est déroulée le 3 novembre pour présenter un bilan complet de la saison 2022 et examiner les orientations 2023.

Bilan de la saison 2022

Après 2 années impactées par la crise sanitaire limitant les déplacements, le bilan 2022 depuis l'ouverture en avril se caractérise par une très grande dynamique de fréquentation des activités. Malgré un mois de juin et un automne en demi-teinte, les résultats de la saison sont très satisfaisants au regard du contexte économique difficile (pouvoir d'achat, hausse des carburant inflation...) et climatique (canicule...).

La nouvelle organisation mise en place en termes de personnel et d'ouverture des activités (notamment pour la tyrolienne en forte progression) a également permis de répondre aux attentes des visiteurs et à une meilleure gestion des groupes.

12 saisonniers ont été recrutés pour assurer l'accueil-information, la buvette, l'accueil sur les différentes activités, en complément du personnel permanent affecté aux activités (2,5) et à l'entretien du site (agents de l'atelier municipal).

A l'identique des années précédentes, la surveillance de la baignade a été assurée 6 jours sur 7 en juillet et août par 2 sapeurs-pompiers volontaires saisonniers, sur la base de la convention avec le SDIS Haute-Vienne (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Au total, 14 salariés saisonniers sont intervenus sur le site tout au long de l'été, soit l'équivalent de sept emplois équivalents temps plein à l'année.

La mise en adéquation des ressources humaines mobilisées au niveau réel des activités attendues reste primordiale à l'équilibre de ce budget.

La fréquentation 2022 est estimée à 23 000 visiteurs (hors baignade), 20 000 en 2021. Elle se concentre sur 3 activités.

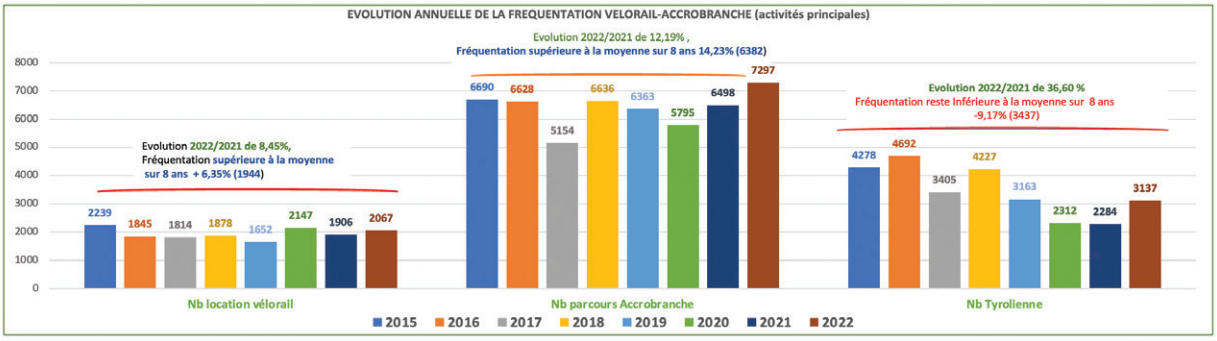

Évolution des fréquentations des activités

Le chiffre d'affaires de la saison atteint plus de 273 000 € et sera supérieur de 35% au prévisionnel (200 000 €).

Grâce à une maîtrise des charges à caractère général et des charges de personnel, le budget 2022 du SPIC Hermeline devrait terminer en excédent net d'environ 21 000 €.

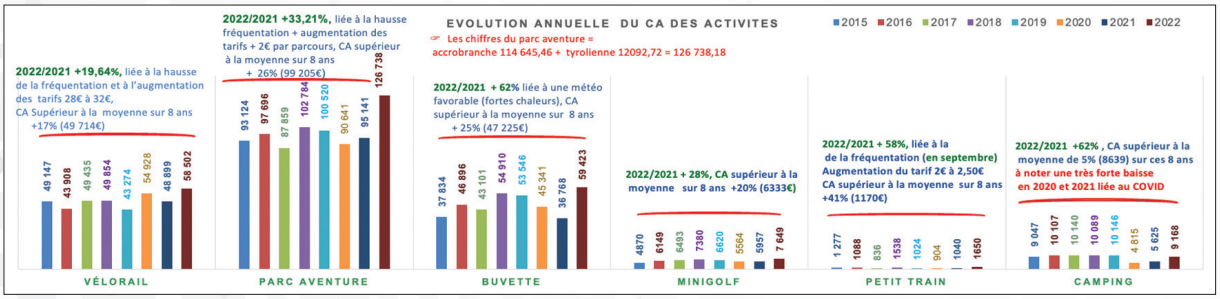

Évolution du chiffre d'affaires par activités

En conséquence, la participation de la commune à l'équilibre de ce budget (correspondant à la contrepartie du coût des activités relevant exclusivement de missions d'intérêt général) inscrite au budget (20 000 €) ne sera pas versée.

Juillet et août ont connu un niveau de fréquentation des activités en progression par rapport à 2021. Le chiffre d'affaires sur ces 2 mois est en nette amélioration, soit environ 227 000 € de recettes contre 170 000 €en 2021, correspondant à une hausse de plus de 30%. Les excellentes conditions météorologiques ont contribué à ce résultat exceptionnel.

Cette croissance est liée à plusieurs éléments :

- augmentation de la fréquentation du vélorail (+8%), de l'accrobranche (+12%), et de la tyrolienne (+36%),
- hausse des tarifs (vélorail, accrobranche),
- progression significative de l'activité de la buvette (+62%),
- nette augmentation de la fréquentation des groupes (+ 45% en chiffre d'affaire et + 52% en nombre).

Le bilan de la saison 2023 est encourageant, cependant la prudence est toujours de mise pour les années à venir au regard du contexte économique et une activité toujours soumise aux aléas climatiques.

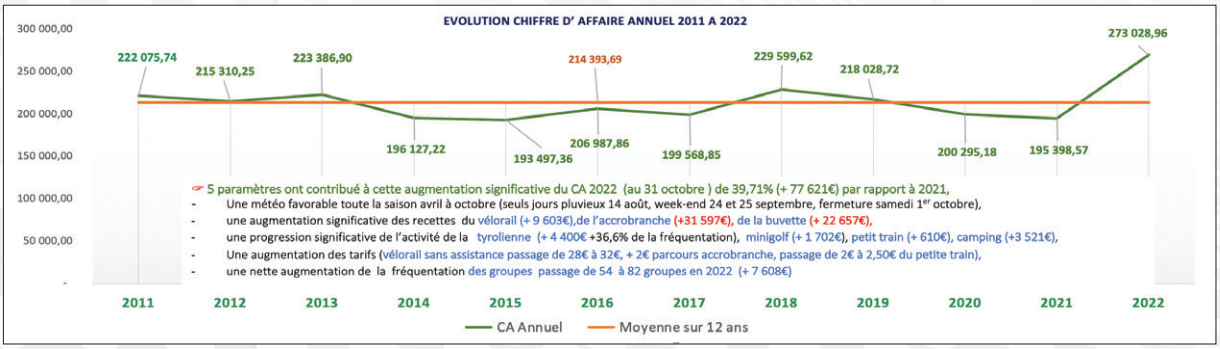

Évolution du chiffre d'affaires depuis 2011

ESPACE HERMELINE

Un programme d'animations a été également proposé sur le site de l'espace Hermeline tout au long de l'été et à l'automne. Il a été marqué par l'organisation :

- de deux journées inter-associative le 14 juillet et le 20 août qui ont rencontré un beau succès, grâce à la mobilisation du tissu associatif.

Des activités variées proposées généreusement par les associations de Bussière-Galant.

- du premier forum des associations qui a eu lieu le 10 septembre.

- de 5 activités d'éducation à l'environnement en lien avec le « label pavillon bleu »
  - ✓ le 3ème trail du PNR Périgord-Limousin le 9 octobre qui a accueilli environ 250 participants.

  - ✓ village en fête avec la découverte du patrimoine et la biodiversité de la commune le 18 juin
  - ✓ le vélorail gourmand avec une sensibilisation au gaspillage alimentaire le 23 juillet

  - ✓ une exposition du PNR (Parc Naturel Régional) en juillet « Préserver les amphibiens autochtones des espèces exotiques envahissante » et une exposition du PNR en août « des histoires à l'eau de Dronne » à l'accueil de l'espace Hermeline.

Les nombreuses autres animations étaient proposées sur le site: initiation kayak, paddle, initiation rugby, initiation tir à l'arc... En fin de soirée, tout au long de la saison estivale, chacun a pu venir se restaurer au bord du plan d'eau... grâce à la présence de Foodtrucks.

De nombreuses dates sont déjà prévues pour 2023, pour plus d'informations suivre l'actualité sur le site de la commune : bussiere-galant.fr ou se renseigner à la mairie.

Orientations 2023

Le budget 2023 s'inscrira dans la continuité du bilan financier 2022, avec toujours deux orientations majeures.

■ Conforter, optimiser et sécuriser l'organisation.

L'objectif est d'assoir la démarche engagée depuis 2020 visant une organisation réellement en adéquation avec le niveau de l'activité attendu :

- ✓ amplitudes d'ouverture identique (des vacances de Pâques à Toussaint),
- ✓ optimisation des ressources humaines avec un volume d'heures « saisonniers » avec un maximum 4 100 heures dans la configuration actuelle des activités,
- ✓ organisation des prestations (accueil, complémentarité des activités, gestion des flux...), réglementation et sécurisation des processus,
- ✓ actions de promotion et de communication (nouveaux outils numériques) ....

Cette méthodologie a permis une réelle optimisation du fonctionnement et d'obtenir de bons résultats permettant de contenir le montant de la participation de la commune à l'équilibre de ce budget.

Dans le contexte que l'on connait, l'organisation de l'Espace Hermeline reste néanmoins fragile et remise en cause chaque année. Le niveau d'activité reste également très dépendant de l'attractivité et des conditions météorologiques.

■ Développement et renouvellement des activités pour maintenir l'attractivité de l'Espace Hermeline

Faisant suite à la réflexion globale engagée avec le cabinet VOLTERE pour l'élaboration d'un nouveau programme d'aménagement et de développement de l'espace Hermeline, il s'agit maintenant d'établir des priorités, afin de définir la programmation avec la faisabilité technique et financière des différents investissements retenus. Hors hébergement, l'ensemble des propositions sont évaluées à 1,7M € H.T

A partir du diagnostic réalisé, trois axes principaux sont proposés:

- ✓ créer un cœur du site avec un nouvel espace d'accueil, de restauration et d'animations/évènementiel (réaménagements des parkings, aires de pique-nique, préau évènementiel couvert...),
- ✓ compléter et développer l'offre d'activités existantes (extension du petit train, fun-bike, city-park, nouvelle aire de jeux, blocs d'escalade, pôle location VTT, Paddle...),
- ✓ développer une nouvelle offre d'hébergement (habitat insolite, chalets...).

Un travail plus particulier a été réalisé sur le mode de fonctionnement actuel de l'Espace Hermeline et, sur les évolutions à apporter dans l'organisation impactée par les nouveaux investissements proposés.

Un cadre méthodologique a aussi été proposé pour la refonte de la signalétique.

Pour 2023, la priorité sera donnée :

- ✓ à l'achèvement de l'équipement complet en assistance électrique du parc de 33 vélorails
- ✓ et la finalisation de l'extension du petit chemin de fer.

L'ouverture en continue les après-midis de la tyrolienne sera également étudiée.

Afin de répondre à une demande réelle de restauration le midi, de nouvelles offres seront recherchées :

- ✓ Vitrine des produits locaux,
- ✓ Food trucks,
- ✓ Implantation d'un chalet estival...

PNR Périgord-Limousin

Parc naturel régional Périgord-Limousin
Parc Peiregòrd-Lemosin

MON PARC NATUREL RÉGIONAL

Si vous lisez ceci c'est probablement que vous vivez dans un Parc naturel régional. Mais savez-vous réellement ce que cela signifie ?

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un Parc naturel régional est un territoire qui s'engage pour la valorisation de son patrimoine naturel et culturel et pour le développement de modes de vie plus respectueux de l'environnement. Il a pour fondement un territoire rural, riche d'un patrimoine remarquable et relativement bien préservé des dégradations liées aux activités humaines.

Sous l'impulsion d'acteurs locaux, politiques et associa- tifs, un tel territoire peut être labellisé «Parc naturel régio- nal». Ce classement est validé par un décret du premier ministre. Ces Parcs sont des territoires habités, reconnus au niveau national pour leur patrimoine.

Mais ce label n'est pas seulement une reconnaissance de la valeur du territoire. C'est aussi l'opportunité pour le territoire de se doter d'un outil qui permette de préserver, valoriser et développer les ressources locales, selon des objectifs fixés par les acteurs locaux eux-mêmes.

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin est ainsi né, il y a plus de 24 ans, de la volonté des élus locaux et du milieu associatif d'initier des projets innovants et de faire vivre et perdurer la richesse du territoire.

Les actions du parc en quelques chiffres

49 travaux de gestion et de restauration de zones humides accompagnés par le Parc depuis 2013

265 contrats avec engagement en MAEC (mesure agro-environnementale et climatique) soit 5 475 ha depuis 2015

226 sorties « Parc en Famille » ont réuni plus de 3 500 participants depuis 2011

Environ **37** programmes de suivis et d'inventaires initiés par le Parc depuis 2011

TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

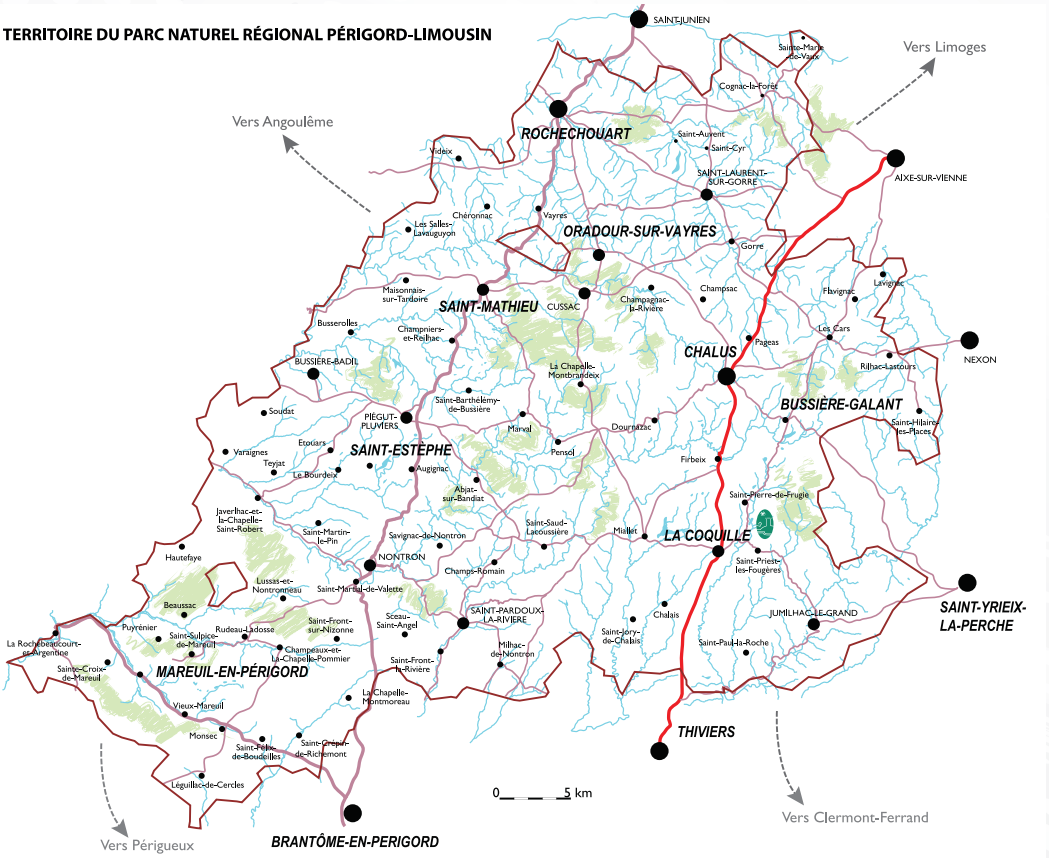

PNR Périgord-Limousin

Qu'est-ce que cela implique?

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin couvre un large espace de 75 communes, dont les élus sont engagés dans la vie du parc. Ils définissent collectivement les projets et les missions qui seront menés par les agents du parc.

Ces missions portent sur les thématiques liées à l'eau, à la biodiversité, à l'agriculture, à la forêt, au tourisme, aux circuits courts, à l'éducation, à la culture, aux savoir-faire et aux métiers d'art, à la transition énergétique, au patrimoine, à l'urbanisme et au partage du projet de territoire. Ces missions se déclinent sous bien des formes : animations pour les scolaires et le grand public, aménagements et chantiers de restauration pour le patrimoine naturel et bâti, valorisation des ressources locales, etc.

Mais, il est important de noter que le Parc naturel régional Périgord-Limousin est avant tout un lieu de vie pour près de 50 000 habitants. Si les élus et les agents font vivre le parc au quotidien, le fonctionnement du parc repose sur l'échange, la concertation et l'association des forces vives du territoire. Habitants, professionnels et associations du territoire sont sollicités régulièrement pour prendre part aux différents projets. L'Etat d'esprit d'un PNR n'est pas de contraindre mais de convaincre.

Le renouveau du Parc naturel régional Périgord-Limousin

Pour conserver son label Parc naturel régional, le territoire doit, tous les 15 ans, élaborer une nouvelle charte. C'est plus qu'un simple document ; il s'agit d'un contrat co-construit par les communes, les intercommunalités, les Départements et la Région concernés et approuvé par la Région et l'État. C'est l'épine dorsale de l'action du Parc. Elle donne le cap et les objectifs à atteindre sur les thèmes d'enjeux de développement durable. La charte et le plan du Parc qui lui est associé définissent les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre durant 15 ans.

La procédure de révision pour la nouvelle charte 2026-2041 est un long travail qui durera 3 ans. Pendant tout ce temps, le Parc reste labellisé et continue de travailler sur l'application des mesures de la charte 2012-2026, toujours en cours.

Cette procédure sera lancée très prochainement. Et durant ces 3 ans, le Parc se mobilisera pour donner à tous la possibilité de se rencontrer, d'échanger, et de s'exprimer sur cette charte. Animations pour les scolaires, réunions publiques, événements festifs, questionnaires en ligne ; les occasions seront nombreuses !

Vous souhaitez rester informés ? Retrouvez-nous sur notre site internet, notre Facebook et l'application Mon Parc !

Site internet : http://www.pnr-perigord-limousin.fr/

Vrai ou faux ?

Un Parc naturel régional (Pnr) est un territoire propice à la visite. / **Vrai**

Un Pnr n'est pas un parc clos et n'est pas payant pour en faire la visite. Il s'agit bien d'une destination touristique qui accueille des milliers de visiteurs chaque année. C'est un territoire habité qui vit et fait vivre.

Parc naturel régional et Parc national, c'est la même chose. / **Faux**.

Un Parc naturel régional résulte de l'engagement volontaire des communes, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux et de l'Etat à orienter leurs actions dans le cadre d'un projet commun (Charte du Parc) de développement durable.
Alors qu'un Parc national se constitue autour d'un « cœur », monument exceptionnel de la nature. L'Etat confie la gestion du Parc national à un établissement public national, compétent pour l'application de la réglementation spéciale applicable à ce « cœur ».
Un parc national a un pouvoir de police de l'environnement contrairement à un parc naturel régional.

Le Pnr est une réserve naturelle / **Faux**.
Un Pnr n'est pas une réserve naturelle. Cependant, un Pnr est un territoire labellisé sur la base d'une grande richesse naturelle, il est courant qu'il recouvre des espaces naturels remarquables qui font l'objet d'un classement (réserve naturelle, zone Natura 2000...).

Le Pnr freine le développement économique / **Faux**

L'objectif d'un Parc naturel régional est la dynamisation d'un territoire. Les entreprises agricoles, industrielles, touristiques, les commerces, les activités artisanales... sont compatibles avec le classement Pnr. Leur présence et leur développement sont non seulement souhaités mais accompagnés.

QR Code de l'application Mon Parc :

PNR Périgord-Limousin

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin travaille actuellement à une candidature au label « Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) ».

Le Parc possède encore une nuit de qualité, en comparaison de certains territoires plus urbains. Mais cette nuit est menacée. La pollution lumineuse, bien que largement ignorée jusqu'à une date récente, est aujourd'hui clairement identifiée comme portant préjudice à la santé, à la biodiversité nocturne et à l'observation du ciel étoilé. C'est pour cela que le Parc s'engage, avec d'autres acteurs locaux, à préserver l'environnement nocturne et l'accès visuel au ciel étoilé.

En 2018, cet engagement s'est officialisé avec la volonté de lancer une candidature au label « Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) » décernée par l'International Dark sky Association (IDA). Ce projet est un levier d'action intéressant pour apporter de la cohérence aux politiques d'éclairage public et privé à l'échelle du Parc (voire des villes limitrophes) et pour faire connaître les richesses du monde nocturne.

En 2019, le Parc a lancé une étude pour établir un état des lieux de la pollution lumineuse sur son territoire. Ce diagnostic a été finalisé en 2021 après plusieurs milliers de mesures de qualité du ciel.

Pour co-constuire ce projet, un comité de pilotage a été reuni. Il regroupe une diversité d'acteurs, les élus du territoire les collectivités, les syndicats d'énergie, l'association nationale pour la protection du ciel étoilé et de l'environnement nocturne, les clubs d'astronomie...

En 2021, le Parc a validé un plan de gestion de l'éclairage. C'est l'une des pièces maîtresses de la candidature au label RICE. Ce document est une véritable feuille de route, qui a pour but de guider les acteurs publics et privés dans leur gestion de l'éclairage extérieur artificiel. Il s'appuie sur les critères de l'International Dark sky Association (IDA) qui attribue le label RICE. Début 2022, l'ensemble des communes du Parc ont été sollicitées pour adhérer au projet, permettant progressivement de retrouver une nuit noire !

Pour plus d'informations à ce sujet, contactez Audrey Bonicel, chargée de mission Transition énergétique : a.bonicel@pnrpl.com / 05 53 55 36 00

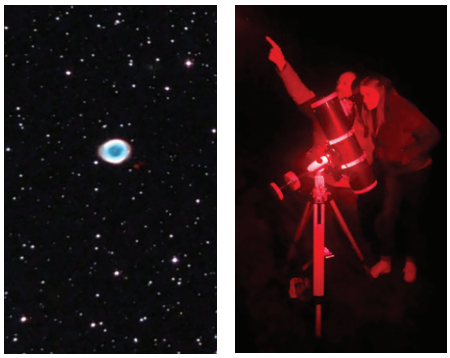

Initiation astronomie à Nexon, octobre 2022

ACTUALITÉS

de la communauté des communes du pays de Nexon / Monts de Chalus

Nouveau moyen de communication communal et inter-communal : PANNEAUPOCKET

Bussière-Galant s'associe à la communauté de communes afin de vous apporter un nouveau moyen, plus sécurisé, pour être informé en temps réel de l'actualité locale.

Nous serons donc bientôt présents sur l'application PANNEAUPOCKET. Elle deviendra, en plus du site internet, la meilleure façon de suivre l'actualité de votre commune et de l'ensemble de la communauté. Elle remplacera à terme notre page Facebook, car elle vous assure une meilleure confidentialité.

Cette application française, vous apportera plusieurs avantages :

Gratuit et anonyme

PanneauPocket est une application entièrement gratuite et anonyme pour les habitants.

Confidentialité assurée

Aucune récolte de données personnelles, pas de création de compte pour consulter PanneauPocket, 100% conforme RGPD. Application gratuite et sans publicité.

Disponible sur tous les supports

Smartphone, tablette et ordinateur et sur tous les Store : PlayStore, AppStore et AppGallery

Informations en temps réel

Notification envoyée instantanément sur l'écran du téléphone. C'est l'information qui va directement vers vous, dans votre poche !

Simplicité d'usage

Une application simple d'usage, des informations claires, et vous pouvez vous abonner à autant de communes que vous le souhaitez !

N'attentez plus, installer dès à présent l'application et découvrez les communes déjà connectées. Nous vous informerons bientôt de notre arrivée sur cette plateforme.

votre commune dans la poche !

Utilisez votre appareil photo pour installer l'application ou chercher sur votre store (Appstore, Googleplay ou Appgallery) l'application PANNEAUPOCKET)

BON À SAVOIR

Tarifs communaux au 1er janvier 2023

TARIF REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Elle est composée d'une part fixe à hauteur de 50 €/abonné et d'une part variable 1,50 €/m³ jusqu'à 150 m³ puis 0,75 €/m³.

TARIF CANTINE SCOLAIRE

FORFAIT TRIMESTRIEL (48 repas en moyenne)
100,80 €/enfant/trimestre soit **2,30 €** / Repas
Tarif d'un repas/ adulte : **5 €**

TARIF GARDERIE SCOLAIRE

FORFAIT JOURNALIER **2 €/enfant/par jour**

TARIFS DES CONCESSIONS DES CIMETIÈRES COMMUNAUX BUSSIÈRE-GALANT & SAINT-NICOLAS-COURBEFY

Pour une concession de	4,50 m²	7,50 m²	9 m²
30 €/m² (+ 25 € frais d'enregistrement)	**135 €**	**225 €**	**270 €**

Terrain : Ancien cimetière de Saint-Nicolas-Courbefy..... 1.60 €/m²

TARIFS DES SERVICES FUNÉRAIRES

Creusage de fosse	Creusage de fosse enfant	Exhumation en terre	Exhumation d'un caveau	Exhumation et réinhumation	Inhumation	Location du caveau communal
50 €	**30 €**	**60 €**	**40 €**	**40 €**	**40 €**	**10 €/mois**

Tarif columbarium		Tarif dispersion des cendres
Concession de 15 ans	Concession de 30 ans	
320 €	**625 €**	**40 €** (fourniture d'une plaque au jardin du souvenir)

TARIF DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES BUSSIERE-GALANT ET ST-NICOLAS-COURBEFY

Loueurs	Salle de BUSSIERE-GALANT		Salle de St-NICOLAS-COURBEFY	
	Grande salle	Petite salle	Salle seule	avec cuisine
Habitants de la commune	220 €	110 €	130 €	220 €
Associations communales (Pour manifestations payantes)	110 €	45 €	65 €	65 €
Particuliers hors commune associations hors commune (Pour manifestations payantes)	450 €	225 €	250 €	330 €
caution	400 €	200 €	250 €	250 €

Ces tarifs s'entendent par location de 24 heures maximum. Toute journée supplémentaire sera facturée au même tarif en cas de location à but commercial, et à demi tarif en cas de location à usage privé.

VIE ASSOCIATIVE

ASSTRAFER : petit chemin de fer des Ribieres

Le Petit Chemin de Fer des Ribières implanté sur l'espace Hermeline débutera sa 25ème saison le 1er mai pour la terminer le 27 août 2023. Nous serons ouverts les dimanches et jours fériés de 14h00 à 18h30. ASSTRAFER possède désormais 3 machines à vapeur vive, 2 locotracteurs thermiques et 1 électrique. Tous ces matériels sont intégralement fabriqués par nos membres.
Notre réseau est actuellement en phase d'agrandissement de plus de 300 mètres qui portera le circuit final à presque 900 mètres de voie principale. Il faudra donc souder des centaines de mètres de rail et de traverses, les poser, mettre en place 2 passages à niveaux et fabriquer un aiguillage sur mesure.
Nous pensons que cette évolution du réseau sera opérationnelle pour l'été 2024.
Le tarif du petit train ne change pas, il est toujours de 2.50 euros les 2 tours.
Une journée Vapeur Vive sera organisée le dimanche 6 août 2023 de 14h00 à 18h00 où plusieurs machines à vapeur vive seront présentées.

Cette locomotive qui s'appelle « la Drone » vous attends sur les rails de l'espace Hermeline

Ayant été obligé d'annuler le 10ème Salon Régional de Modélisme Ferroviaire en Limousin en 2020, il est de nouveau programmé les 11 et 12 novembre 2023 à la salle polyvalente de Bussière-Galant.
Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres intéressés par notre activité, mais aussi par la mécanique ou la soudure qui représentent une portion non négligeable de notre activité.
N'hésitez pas à venir nous voir durant cette saison et si vous désirez être des nôtres, je suis joignable au 06 84 24 36 99
Patrick HEMARD, Président d'ASSTRAFER

Amicale Scolaire Bussiéroise

Après un été riche en festivités en compagnie des autres associations de la commune, l'équipe de l'Amicale Scolaire s'est enrichie (nous sommes passés de 6 à 15 membres), et s'est mise au travail pour préparer cette nouvelle année scolaire.
Le dimanche 2 octobre le loto des écoles rencontra en véritable succès. 260 personnes sont venues tenter leur chance pour essayer de remporter le gros lot. Merci à tous les commerçants pour leur soutien !

Carton plein pour le loto du 2 octobre 2022

Alors que la cloche sonnant le début des vacances d'automne, venait tout juste de retentir, nous invitions les enfants pour une chasse aux fantômes à l'Espace Hermeline le samedi 22 octobre: 50 enfants, vêtus de leurs plus beaux déguisements, ont pris possession des lieux pour capturer les fantômes. Fou rire, jeux et bonbons, un bel après-midi pour les enfants qui sont repartis les mains remplies de sucreries.

L'équipe de chasseurs prêts à en découdre avec les Fantômes d'Hermeline

Et c'est au son des musiques de Noël que nous avons clôturés cette année 2022, lors de notre traditionnel marché de Noël riche d'une trentaine d'exposants : vin chaud, pâtisseries, spécialités hollandaises, orgue de barbarie.... Sans oublier la visite du Père Noël. Tous les ingrédients étaient réunis pour se préparer aux fêtes de fin d'année.

Un marché de Noël très fréquenté

Une nouvelle année commence, nous vous accueillerons le 14 mai à l'espace Hermeline pour notre vide grenier, puis le 16 juin lors de la kermesse des écoles.

Cette année 2023 sera aussi l'occasion de fêter un anniversaire, celui de cette association chère à notre cœur, **LES 30 ANS DE L'AMICALE SCOLAIRE !** Réservez d'ores et déjà votre soirée du 1er avril 2023.

Belle et heureuse année à toutes et tous.

L'équipe de l'Amicale Scolaire Bussieroise

VIE ASSOCIATIVE

XV des Feuillardiers (X des BBG)

Le club de Bussière-Galant continue à se développer avec la constitution d'une équipe féminine de rugby à 10. Elle s'adresse aux débutantes jusqu'aux plus expérimentées de plus de 18 ans, et viendra rejoindre le XV des Feuillardiers.

Sous l'impulsion de Romane, Gabie et Jéjé, la nouvelle équipe du X des Belettes de Bussière Galant s'associe avec nos joueurs pour développer le rugby féminin.

Le recrutement est déjà bien avancé et continue, alors si vous voulez nous rejoindre contactez Romane ou Gaby au 07 87 24 38 37 et 06 44 20 58 18.

A partir de septembre 2023, vous pourrez donc accompagner et supporter nos féminines, lors de leurs matchs qui se dérouleront avant ceux du XV des Feuillardiers selon le calendrier de la FFR.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEURS
JANVIER		
Dimanche 29 janvier	Vœux de Monsieur le maire	Commune de Bussière-Galant
MARS		
Dimanche 5 mars	Concours de belote	L'association « Etoile d'Hullak »
Dimanche 19 mars	Moules frites	L'association « les jardiniers »
AVRIL		
Samedi 1er avril	Repas dansant « les 30 ans de l'amicale »	L'association Amicale scolaire
Samedi 8 avril	Repas dansant	L'ACCA Association de chasse communale agréée
MAI		
Dimanche 7 mai	Loto	L'association « les jardiniers »
Dimanche 14 mai	Vide- greniers	L'association de l'amicale scolaire, les jardiniers, Etoile d'Hullak
JUIN		
Vendredi 2 juin	Concours de pétanque	L'AAPPMA Pêche
Samedi 3 juin	Village en fête	L'association OMNIBUS
Samedi 10 juin	Soirée tapas avec Karaoké	L'association « Etoile d'Hullak »
Samedi 16 juin	Kermesse de l'école	L'association de l'Amicale scolaire
JUILLET		
Samedi 15 juillet	Hermeline en fête	Associations bussièroises
Samedi 22 juillet	Vélorail gourmand	L'association OMNIBUS
Dimanche 23 juillet	Repas de la chasse (ACCA)	L'ACCA Association de chasse communale agréée

ÉTAT CIVIL

BUSSIÈRE-GALANT

NAISSANCES	
LAFAYE Noélie, Valérie	Née le 29 août 2022
BRADY Lina	Née le 09 septembre 2022
WEBER Alphée, Esther	Née le 09 novembre 2022
BARRIAT Maddy, Françoise	Née le 12 novembre 2022
DÉCÈS	
WARNE William, Bruce - Né le 18 juin 1946	15 août 2022
DELURET Emile François - Né le 03 06 1930	01 septembre 2022
MAUREL Michel, Arthur, Charles - Né le 16 04 1946	28 septembre 2022
CHATEAU Jean-Pierre - Né le 17 08 1949	07 octobre 2022
FARGEOT Michèle, Renée - Née le 01 02 1959 Divorcée DUCAMUS	16 novembre 2022

ST-NICOLAS-COURBEFY

DÉCÈS	
GIRY Marie-Thérèse Veuve BRUN - Née le 15 08 1922	25 octobre 2022
FLACK Michael, Patrick - Né le 22 06 1938	27 octobre 2022

LES VŒUX DU MAIRE

Les coordonnées de la Mairie
Mairie de Bussière-Galant • Place Charles de Gaulle 87230 Bussière-Galant
Tél : 05 55 78 80 26 Fax : 05 55 78 16 75 / E-mail : mairie.bussiere.galant@wanadoo.fr
www.bussiere-galant.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi : 9h-12h / Mercredi, Vendredi : 9h-12h/14h-17h